

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA		ETRANGER	
Un an,	\$1.00	Un an,	\$1.50
Six mois,	50c	Six mois,	0.75

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne	15 cts
par insertion subséquente, la ligne	10 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion	10 cts
par insertion subséquente	5 cts
Avis de naissances, mariages et décès	25 cts
Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés	
Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.	par chaque insertion
Tarif spécial pour annonces à long terme.	

Comptes d'abonnement

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les en remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable.

S'il arrivait quelques erreurs dans l'envoi de ces comptes, l'on nous rendrait service de nous en prévenir sans délai. Ces erreurs peuvent se produire avec la meilleure bonne foi et l'on voudra bien prendre note que nous nous pressurons de les réparer sur indication.

NOTES LOCALES

M. Ernest Doiron, de Shediac visitait cette semaine ses nombreux amis d'Edmundston.

M. Frank Fournier, voyageur de commerce, autrefois de St-Bazille, N. B. était dans nos parages ces jours derniers.

M. Jos Lemieux, de Aroostook, Jc. N. B. était en promenade chez ses nombreux parents et amis de St-Jacques et Edmundston. Elle est retournée à Aroostook, mardi dernier.

M. et Mde Denis P. Martin, de Madawaska Me. ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un beau gros garçon.

Les nombreux amis du Dr. et de Mde Simard les félicitent sur l'arrivée dans la famille d'un nouveau garçon.

M. Robert Sirois, employé de banque à Cabano, P. Q. ainsi que M. L. Bilodeau, entrepreneur plombier, M. Lucien Morin, etc sont venus passer le dimanche à Edmundston.

M. Ubalde Cyr, de St-Hilaire à passé à nos bureaux lundi matin.

Mr. J. B. Michaud a besoin d'une jeune fille pour commis à son petit magasin près de la station du Témiscouata.

Edmundston

Ecole Grammaire d'Edmundston Septembre, 1919.

Grades X et XI.— Gordon Lawson 77, Cécile Pelletier 73, Helen Murchie 61, Ralph Murchie 60.

Grade IX.— Yvette Pelletier 82, Eva Levesque 61, Claudia Dubé 58.

Grade VIII. Joseph Levesque 70, Jeanne Pelletier 66, Martin Hall 66, Geraldine Berubé 63, Eula Poiré 51, Douglas Dunbar 51.

Assiduité Parfaite.

Gordon Lawson, Claudia Dubé, Jeanne Pelletier, Douglas Dunbar, Yvette Pelletier, Earle Sargeant, Édouard Miller.

A. C. Kelley.

St-Jacques N.B.

L'Exhibition de la société d'agriculture "St-Jacques" a été un véritable succès. Les exhibits étaient nombreux et bons. L'hon. L. A. Dugal et Messieurs J. A. Bernier, J. A. Charest et le Dr A. M. Sormany ont bien intéressé les gens par leurs discours pratiques. Espérons que les cultivateurs profiteront des conseils donnés et que l'an prochain la société comptera au moins 200 membres.

Nos morts ne sont pas oubliés. Cette semaine nous chantons les services anniversaires de quelques unes des victimes de la malheureuse Grippe de l'an dernier. Souvenons nous que : C'est une saine et salutaire pensée de prier nos morts. R. I. P.

M. et Mde. M. Whalen font part à leurs parents et amis de l'arrivée d'un gros garçon. Parrain et marraine M. et Mde. Archie St-Onge d'Edmundston. Longue vie au nouveau paroissien !

La saison de pêche à la ligne est close depuis 15 jours et la grosse truite ne fait que commencer à arriver. Quelle ironie ?

Les Conseillers élus et les Candidats battus (sic) à la dernière élection, remercient cordialement tous leurs amis du support qu'ils leur ont donné. Le résultat fut une véritable surprise. C'est une partie à reprendre et nous avons hâte que deux ans soient écoulés.

Lundi le 20 du courant, à 8 heures A. M., seront chantés les services anniversaires de Joseph M. & Alice Charest enfants chéris de J. A. & G. Charest, fauchés à la fleur de l'âge l'automne dernier. Parents et amis sont priés d'y assister.

Malgré les défenses on continue de trotter à pleines jambes sur le grand pont couvert. Ce pont s'amollit et se démolit vite. Il faudrait quelqu'un pour surveiller et faire pincer les coupables avant qu'ils soient la cause d'accidents.

Deuxième Evasion

Le jeune Charron, fils d'Emile Charron, dont nous avons parlé la semaine dernière, a, dimanche soir dernier, de nouveau cassé sa prison, mais il fut repris aussitôt à la traverse de la rivière St Jean. Après avoir brisé sa prison une première fois, il défonça le magasin Kasner et avec l'argent volé, il put se rendre du côté américain. Il fut retrouvé à Caribou et ramené à Edmundston. Dimanche après midi, il aurait dit à des petits amis qui étaient allés le voir à la prison qu'il s'évaderait le soir même et qu'il défoncerait dans le magasin de M. Hammond à Edmundston, et dans le magasin Albert à Upper Madawaska, Maine.

Voilà un garçon de 15 ans qui casse deux fois de suite la prison du Comté. Quelle belle place ce serait pour garder des bandits s'il en venait dans notre comté. Les autorités du comté voudraient tolérer beaucoup plus longtemps cet état de choses ou voudraient continuer la farce d'avoir une prison qui n'en est pas une.

New Brunswick, Madawaska County, SS.

The undersigned, desire to form a limited partnership under the laws of the province of New Brunswick, he hereby certify :-

1. That the name of the firm under which such partnership is to be conducted is "LA PERFECTION".

2. That the general nature of the business intended to be perfected by such partnership is dealing in Ladies wear, Clothing and Furnishings.

3. That the name of all the general and special partners interested in such partnership are as follows : Eva T. Wagner, wife of Isaac S. Wagner, who resides at the City of Montreal in the county of Hochelaga and province of Quebec, is the general partner ;

And Donald Hendry Vanwart, who resides at the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New-Brunswick, is the special partner.

4. That the said Donald Hendry Van Wart has contributed the sum of One Thousand Dollars (\$1,000.00) as capital to the common stock.

5. That the period at which the said partnership is to commence is the eleventh day of October, A. D. 1919 and the period at which the said partnership is to terminate is the eleventh day of October, A. D. 1920.

Dated this tenth day of October, A. D. 1919.

Eva T. Wagner, per M. Wagner L. S. her attorney.

Donald H. Vanwart, L. S. Witness.

Aaron Lawson.

VARIETES

Jésus s'unit à nous ici-bas pour demander ; au ciel, il s'unit à son Père pour donner. S. Augustin.

La nature s'imite. Une graine semée en bonne terre produit. Un principe jeté dans un bon esprit produit. (Pascal.)

Les grandes âmes ne veulent rien que le grand. Tous les artifices paraissent honteusement puérils à qui flotte dans l'infini. (Amiel.)

Une pensée aimable et douce à l'égard des autres finit par s'emprendre dans la physionomie et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs. (Lacordaire.)

La volonté propre ne se satisfait jamais, quand elle aurait possédé tout ce qu'elle veut, mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Sans elle on ne peut être malcontent : par elle on ne peut être content. (Pascal.)

Déposez vos soucis dans le sein du Seigneur, et lui-même vous nourrira, il ne laissera pas éternellement le juste dans l'agitation.

Plusieurs sont contents des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu, mais est il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de ce mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'agréer les maladies ou quelque disgrâce, il n'y a plus personne... Aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras et à la sueur de nos fronts.

Celui qui n'aime pas passionnément son pays, ne sera jamais que la moitié d'un homme.

Les plaisirs de la pensée sont les remèdes contre les blessures du cœur. MME DE STAEL

Par dessus toute chose, soyez bons : la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes. LACORDAIRE

L'Eglise catholique est une grande faiseuse d'hommes ; et ces hommes que fait l'Eglise catholique ne seront pas de sitôt, Dieu merci, surpassés par ceux que font les hérésies. LOUIS VEUILLON

Aucun animal ne peut voir dans l'obscurité complète.

BY-LAW No. 27

A by-law for the protection of children and minors.

BE IT Enacted by the Town Council of the Town of Edmundston as follows :-

1. No child under the age of 13 years shall be allowed upon any public street, park, or other public place within the Town of Edmundston after the hour of nine o'clock in the evening of any day during the month of May, June, July, August and September and after the hour of eight o'clock in the evening of any day during the months of October, November, December, January, February, March and April, unless accompanied by an adult person in charge of such child. During the period when daylight saving is in force the hours shall be ten o'clock and nine o'clock respectively instead of nine o'clock and eight o'clock as above mentioned.

2. Every parent, guardian, or person with whom any child under the age of 13 years may reside who shall allow or permit any such child to be upon any street or other public place within the Town of Edmundston on any day after the hours mentioned in the preceding section and unaccompanied by an adult person, shall be guilty of an offence against this By-Law and

liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence, unless they shall give good and sufficient reasons for such permitting such child to be on the street or other public place.

3. After the hour of ten o'clock in the evening of any day no boy or girl under the age of 18 years shall be permitted to loiter, linger or remain without apparent object or purpose on any street, park, alley, or other public place within the Town of Edmundston, unless a sufficient reason or excuse it shall be the duty of any policeman or constable to direct all such persons to proceed at once on the way to their homes. In the event of their refusing to do so, or failing to give a satisfactory reason for so remaining, it shall be the duty of the police to take such person or persons into custody and detain them until their parents, guardians or other responsible person with whom they may reside are communicated with and notified to appear at the Police Office to receive them into their care and charge.

4. Any parent, guardian or other responsible person who shall refuse or shall neglect within a reasonable time after being so notified, as provided in the last preceding section, to appear at the Police Office and take charge of the minor or minors so detained, unless a satisfactory explanation of their failure to do so is given, or who shall use or address abusive language to the policeman or constable in connection there-

with, shall be guilty of an offence against the provision of this By-Law and be liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence.

I certify that the above is a true and exact copy of by-law number twenty seven, passed by the Town Council of the Town of Edmundston, on the 5th day of July, A. D. 1919.

THOMAS GUERRETTE, Secretary-Treasurer.

A VENDRE

Un auto "FORD" de seconde main, en très bonne condition.

Aussi deux gros chars de seconde main.

J'ai aussi en mains un truck "FORD" de 2000 livres et un truck de 1000 livres de capacité.

Aussi un tracteur neuf et 4 voitures légères neuves.

Jevenderai tous ces articles à très bas prix et à des conditions faciles.

Venez voir et vous serez satisfaits.

DENIS M. MARTIN, 40 g n o Edmundston, N. B.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

Tous ceux qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire ont "fait" de l'argent.

TOUT souscripteur à l'Emprunt de la Victoire—et ils sont un million et demi, sait qu'il peut aujourd'hui vendre ses obligations plus qu'il ne les a payées.

Chacun des porteurs des Obligations de l'Emprunt de la Victoire a touché 5½ pour cent d'intérêt par année—en deux versements.

Plus d'un million de Canadiens, qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire par versements ont épargné de l'argent, qu'ils eussent peut être gaspillé.

La sécurité des Obligations de l'Emprunt de la Victoire est la même que celle des billets d'un et de deux dollars. Il y a, toutefois, cette différence, que les Obligations de l'Emprunt de la Victoire vous rapportent de l'intérêt.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire seront toujours acceptées en garantie d'un emprunt.

Les banques vous prêteront de l'argent sur vos Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire peuvent être converties en argent en tout temps.

Il n'existe pas, pour vous, ce placement plus sûr ni plus rémunérateur.

L'Etat vous offrira prochainement l'occasion d'acheter des Obligations de l'Emprunt de la Victoire 1919. Ce sera probablement la dernière chance que vous aurez d'acheter, à des conditions aussi avantageuses, des Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Préparez-vous à Acheter autant d'Obligations de l'Emprunt de la Victoire que vous voudriez en avoir acheté la dernière fois.

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministère des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire